

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2424/E.C.

OBJET:

Inscription naissance.

Astrida, le 24 septembre 1951.

Monsieur,



Suite à votre demande introduite auprès de Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali, j'ai l'honneur de vous informer que cette Autorité vous a autorisé à déclarer pour inscription les naissances de vos enfants NASSOR et NASARA.

Veuillez à cette fin vous présenter au bureau du Territoire dès que possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'Officier de l'Etat Civil, A. DELVAULX,

A Monsieur SAID BIN ALI
Commerçant

à

SHANGUZO (RUYIGI).